

Entre espoir et inquiétude, le milieu du spectacle continue de tanguer... mais garde le cap

Diffusé le jeudi 1 avril 2021

Mot du président, Philippe Archambault, et de la vice-présidente aux affaires publiques et directrice générale, Solange Drouin.

Ce mot était écrit, prêt à être envoyé, et il traitait, avec enthousiasme, de la réouverture des salles *partout au Québec* depuis le 26 mars. Cela n'aura duré que cinq jours. Dans un revirement certainement inattendu, nous avons appris, hier, que les salles de spectacles de Québec, de Lévis et de Gatineau doivent dès ce soir refermer leurs portes pour une période d'au moins 10 jours. Le Premier ministre, François Legault, a ajouté du même souffle qu'il n'est pas exclu que d'autres régions doivent leur emboîter le pas si la situation se détériore.

La même journée, deux endroits sur lesquels le Québec garde toujours un œil attentif, la France et l'Ontario, ont annoncé des «refermetures» plus massives et plus longues. Les variants progressent et l'espoir apporté par les vaccins cède une fois de plus la place à l'inquiétude.

Le budget du 25 mars nous apportait au moins une bonne nouvelle : la mesure mise en place dans la foulée des fermetures de l'automne afin de favoriser le maintien d'une offre de spectacles malgré l'incertitude est reconduite pour une année complète, à la SODEC et au CALQ - le programme ne subit aucune interruption. D'autres mesures figurant au budget, mais peu détaillées, devraient être précisées par la ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy, bientôt.

Mentionnons aussi que, le 17 mars, la ministre a annoncé l'octroi d'une somme de 1,16 M\$ pour la mise en place d'une vaste [campagne de promotion des arts de la scène](#). Nous nous assurerons que le public soit au rendez-vous !

D'ici là, comme toujours, l'ADISQ est en contact avec les autorités pour être au fait des dernières nouvelles sanitaires et financières.

L'Association travaille sans relâche depuis le début de la pandémie afin de soutenir ses membres et de bien les informer en lien avec la crise, tout en continuant de faire avancer les dossiers de fond.

Impossible d'évoquer les efforts colossaux déployés par l'Association depuis mars sans faire mention de la grande nouvelle qui a été annoncée ce mois-ci : après 29 ans à l'ADISQ, la cosignataire de ce mot, Solange Drouin, vice-présidente aux affaires publiques et directrice générale de l'Association, [a annoncé son départ](#). Un hommage en bonne et due forme lui sera rendu en

temps et lieu. Pour l'instant, permettez-nous simplement de nous faire rassurants : le conseil d'administration et l'équipe de l'ADISQ, engagés et solides, veilleront à assurer une transition en douceur lorsqu'une nouvelle personne sera désignée, d'ici le début de l'été.

Budget provincial 2021-2022 : 214 M\$ pour la culture

Diffusé le jeudi 1 avril 2021

147 M\$ sont octroyés pour la relance culturelle, dont 60 M\$ pour la reconduction pour un an la mesure de soutien à la diffusion du spectacle.

Le 25 mars, le ministre des Finances, Éric Girard, a dévoilé son budget 2021-2022 qui accorde 214 millions de dollars à la culture pour les six prochaines années. De cette somme, 147 millions de dollars seront destinés, d'ici 2022, à la relance du secteur culturel, particulièrement affecté par la pandémie.

Dans ce cadre, le gouvernement a décidé de consacrer 60 millions de dollars à la reconduction pour un an de la mesure de soutien à la diffusion du spectacle mise sur pied en octobre dernier par l'intermédiaire de la SODEC et le CALQ, répondant ainsi à une demande présentée par l'ADISQ dans le cadre des consultations prébudgétaires.

La répartition exacte des sommes à destination du milieu culturel sera annoncée prochainement par la ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy.

Bien que plusieurs éléments demeurent à clarifier, [**l'ADISQ a salué la reconduction de la mesure d'aide au spectacle.**](#)

Pour plus de détails, veuillez consulter les liens ci-dessous.

Articles et documents liés

- [Ministère des finances, Budget 2020-2021, 25/03/2021](#)

Énoncé économique fédéral : des mesures pour le milieu de la musique et du spectacle

Diffusé le jeudi 1 avril 2021

Patrimoine canadien a dévoilé en mars un nouveau programme pour le spectacle et un soutien additionnel aux programmes réguliers de FACTOR et Musicaction.

Lors de son [énoncé économique du 30 novembre 2020](#), la vice-première ministre et ministre des Finances, l'honorable Chrystia Freeland a annoncé des sommes supplémentaires afin de soutenir les industries les plus touchées au Canada dont les des arts et de la culture. Le 2 mars, Patrimoine canadien a donné le détail de ces sommes avec 25 millions de dollars supplémentaires, administrés par Musicaction et FACTOR, afin d'aider à stabiliser les secteurs des arts et de la musique en général, [une annonce saluée par l'ADISQ](#).

Un montant de 15 millions de dollars est destiné au secteur du spectacle afin de créer un nouveau programme visant à favoriser la planification et la présentation de rencontres sécuritaires, en personne et en ligne, et à dynamiser l'emploi dans ce secteur.

Ensuite, 10 millions de dollars sont octroyés à Musicaction et FACTOR, afin de poursuivre le travail amorcé par ces fonds au sein des programmes réguliers.

À noter : le gouvernement fédéral présentera son budget le 19 avril prochain, budget pour lequel l'ADISQ a présenté des demandes ciblées pour le milieu musical.

Pour plus de détails, veuillez consulter les liens ci-dessous.

Articles et documents liés

- [Patrimoine canadien, Détails du financement annoncé dans l'Énoncé économique de l'automne 2020 pour soutenir les travailleurs des arts et du spectacle en réponse à la COVID-19, 02/03/2021](#)
- [Musicaction, Lancement d'un nouveau programme pour 2021-2022, Soutien aux événements de musique devant public, 01/03/2021](#)

Mot du président et de la vice-présidente aux affaires publiques et directrice générale

Diffusé le vendredi 30 avril 2021

Une saison des budgets encourageante avant une saison estivale encore incertaine.

Le Premier ministre François Legault avait affirmé au début du mois qu'avril serait «?le mois de tous les dangers?». Dans plusieurs régions du Québec, on a réussi à éviter le pire, mais le milieu du spectacle aura tout de même connu un (autre) mois difficile. Si plusieurs salles sont maintenant ouvertes dans la province, à jauge réduite bien sûr, celles de la Capitale-Nationale, de la Beauce et de l'Outaouais sont fermées depuis le début du mois. Nous apprenions hier que la majorité des régions du Bas-Saint-Laurent s'ajoute à cette triste liste. Et à Montréal, les salles ont pu rester ouvertes, mais le rabaissement du couvre-feu à 20h a forcé, une fois de plus, les professionnels du spectacle et le public à faire preuve de souplesse et d'adaptation. Une autre mesure qui a causé beaucoup de maux de tête au milieu du spectacle ce mois-ci a été l'obligation imposée par la Santé publique d'augmenter l'écart entre les spectateurs de 1,5 mètres à 2 mètres, et ce, à 48h d'avis. Nous espérons que cette mesure pourra être assouplie rapidement pour permettre d'accueillir un plus grand nombre de spectateurs dans les salles. L'ADISQ demeure en contact constant avec les autres joueurs des arts de la scène et avec les autorités.

Mentionnons tout de même certaines bonnes nouvelles?: la stabilité générale de la situation pandémique a permis au gouvernement d'annoncer cette semaine le rehaussement du couvre-feu à Montréal à 21h30 dès le 3 mai. Les écoles venant de rouvrir dans les trois régions visées par des mesures d'urgence depuis le début du mois indiquent que la situation s'y améliore?: souhaitons que les salles de spectacles, qui se montrent exemplaires partout ailleurs au Québec depuis la réouverture, puissent rapidement y accueillir à nouveau artistes et public.

Pendant que le milieu s'affairait à composer avec ces nouvelles contraintes, la saison des budgets battait son plein. En mars, c'est le gouvernement du Québec qui publiait [le sien](#), suivi par le [gouvernement fédéral](#) le 19 avril. Un fait se dégage clairement : le milieu culturel, toujours en pleine crise, n'a pas été oublié. Dans les deux paliers gouvernementaux, des annonces restent à faire pour préciser comment ces sommes seront acheminées jusqu'au milieu. Nous pouvons d'ores et déjà affirmer que les équipes gouvernementales ou celles des organismes de financement travaillent activement à mettre sur pied de nouveaux programmes ou à peaufiner ceux déjà en place. Permettez-nous de souligner la qualité et la célérité de leur travail depuis le début de la pandémie, qui alourdit significativement leur tâche. Nous invitons le milieu à demeurer à l'affût des publications de la SODEC et de Musicaction : des annonces surviendront peu à peu dans les prochaines semaines.

Cette saison des budgets encourageante devrait nous aider à nous diriger plus sereinement vers une saison estivale qui s'annonce, pour une deuxième année consécutive, bien incertaine. Accrochons-nous à ce qui donne espoir : en plus de ces soutiens économiques essentiels, la vaccination va bon train et partout où cela est possible, le public répond à l'appel de la scène.

Budget fédéral 2021 : un soutien de poids pour la culture

Diffusé le vendredi 30 avril 2021

Le gouvernement fédéral accorde des aides substantielles au milieu musical, notamment pour accompagner l'écosystème du spectacle à surmonter la pandémie.

Le 19 avril, l'honorable Chrystia Freeland a déposé le budget 2021 qui accorde aux arts de la culture un soutien de poids, dont plusieurs aides affectées directement au milieu musical. Alors que l'industrie musicale fonctionne toujours au ralenti en raison de la situation sanitaire, l'ADISQ, qui avait présenté certaines [demandes](#) lors des consultations prébudgétaires a [salué les mesures](#) adoptées dans ce nouveau budget.

Pour appuyer le rétablissement des secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et des sports, 300 millions de dollars seront octroyés à Patrimoine canadien. En plus de cette somme, 70 M\$ sont accordés au Fonds de la musique du Canada pour aider le secteur de la musique en direct à surmonter la pandémie dont 50 M\$ sont dévolus à l'année 2021-22 et 10 millions de dollars pour chacune des années suivantes. Cela signifie donc 20 millions de dollars supplémentaires pour Musicaction pour la première année, et 4 millions de dollars pour les deux années suivantes.

Le budget prévoit également 200 M\$ pour les grands festivals par l'entremise des agences de développement régional et 200 M\$ pour appuyer les festivals locaux, les événements et les organismes culturels communautaires par l'entremise de Patrimoine canadien.

Enfin, la vice-première ministre et ministre des Finances a fait plusieurs annonces concernant les mesures économiques générales particulièrement mobilisée par les entreprises, artistes et artisans du milieu de la musique. La subvention salariale, l'aide au loyer et la prestation canadienne de relance économique sont prolongées jusqu'en septembre et une nouvelle aide à l'embauche est mise sur pied.

Pour plus de détails, veuillez consulter les liens ci-dessous.

Articles et documents liés

- [Ministère des Finances Canada, *Budget 2021 : Une relance axée sur les emplois, la croissance et la résilience*, 19 avril 2021](#)

Mot du président et de la vice-présidente aux affaires publiques et directrice générale

Diffusé le mardi 1 juin 2021

Les beaux jours du spectacle, le printemps difficile du projet de loi C-10.

L'infolettre que vous lisez n'a pas toujours été coiffée d'un mot de la directrice générale et du président. Cette habitude a pris naissance en avril 2020, parce que le besoin de communiquer différemment se faisait sentir en raison de la situation si particulière dans laquelle nous nous trouvions. Nous étions alors convaincus que cela serait non seulement temporaire, mais demeurerait exceptionnel. Nous n'imaginions certainement pas qu'il faudrait attendre plus de 14 mois pour évoquer, enfin, l'amorce d'un retour vers une certaine normalité. Mais nous y voilà enfin l'écrire : les beaux jours sont à notre porte.

La semaine dernière, le premier ministre François Legault a enfin dévoilé un plan de déconfinement pour le Québec au complet. Il comporte de nombreux détails, mais rappelons-en l'essentiel : le couvre-feu a été aboli ; à l'intérieur comme à l'extérieur, il est possible de réunir 250 personnes dans un même espace et, lorsque les installations le permettent (entrées et sorties indépendantes, cloisons, toilettes, etc.), ce nombre peut aller jusqu'à 2500. Si tout continue d'évoluer rondement, l'ensemble du Québec sera en zone verte dès le mois de juillet. Encore plus encourageant, dans l'état actuel des choses, la Santé publique est optimiste quant à la possibilité d'augmenter encore les allègements à l'automne.

Pour le milieu de la musique et du spectacle, ces nouvelles sont de véritables bouffées d'air frais, même si les défis demeurent immenses. Comme on l'anticipait, nombreux sont les artistes qui souhaitent retrouver au plus vite leur public. Mais les vitrines de diffusion sont limitées tout comme la capacité du public à consommer des spectacles. Heureusement, des mesures demeurent en place pour permettre à ceux qui le souhaitent de continuer de rejoindre leur public de toutes sortes de façons : le 20 mai, la SODEC a par exemple annoncé la [reconduction de son programme d'aide aux initiatives innovantes pour les projets de relance culturelle](#). Le programme de [soutien aux événements devant public](#) administré par Musicaction est toujours en cours. Notons aussi que la ministre de la Culture et des Communications a annoncé récemment que [2,5 M\\$ découlant du budget d'avril sont octroyés aux festivals de musique et variétés](#).

Parce qu'il ne faut pas oublier que malgré ce vent d'espoir et d'optimisme, nous sommes encore loin d'un modèle où la rentabilité est envisageable et où les salles sont combles.

Alors que les entreprises du secteur de la musique sont à pied d'œuvre pour préparer ce début de relance, l'ADISQ et plusieurs autres organismes culturels ont été fort occupés en raison des développements du projet de loi visant à moderniser la loi sur la radiodiffusion. Déposé en novembre

2020 et qualifié d'historique, C-10 se trouve maintenant en difficulté depuis plusieurs semaines, en raison du retrait d'un article qui visait à exclure les médias sociaux (dont YouTube) de la portée de la loi. Alors que ce retrait était nécessaire selon le milieu culturel et qu'il a été approuvé par la majorité des membres du comité parlementaire chargé d'étudier le projet de loi, le Parti conservateur affirme y voir une menace à la liberté d'expression. Depuis, C-10 est bloqué et chaque jour qui passe rend plus improbable son adoption avant la fin de la session parlementaire.

La déception est grande dans le milieu culturel, bien sûr. Mais l'ADISQ et plusieurs autres organismes du milieu culturel demeurent très actifs et font tout en leur possible pour maximiser les chances de le voir adopter malgré tout. Et si cela ne survient pas avant la fin du mois de juin, tout n'est pas perdu, au contraire. Des efforts importants continueront d'être déployés pour qu'il soit rapidement remis sur les rails lors de la prochaine session parlementaire.

Faire entendre notre musique, partout !

Diffusé le mardi 29 juin 2021

Mot du président et de la vice-présidente aux affaires publiques et directrice générale.

Le mois qui se termine a été riche en annonces réjouissantes pour notre milieu. D'abord, nous avons appris que le gouvernement du Québec se dote d'une politique d'exemplarité qui aura pour effet d'assurer que la musique diffusée dans tous ses établissements soit québécoise. Ce projet, qui n'émane pas de l'ADISQ, mais qui était souhaité depuis longtemps par notre association, est réjouissant. Espérons que ce ne soit qu'un premier pas et que d'autres, par exemple des entreprises du secteur privé, emboîtent rapidement le pas au gouvernement. Notre musique est belle, riche et diversifiée : faisons-la entendre !

Faire entendre notre musique, d'ailleurs, sera un objectif phare de l'association au cours de la prochaine année, notamment grâce au projet de promotion collective intitulé *Écoute mon album*, auquel le gouvernement vient d'accorder un soutien de plus d'un million de dollars. Cette somme permettra à 80 artistes présentant un spectacle dans les mois qui viennent de faire connaître un album lancé en pandémie au grand public par le biais de capsules web et télévisuelles.

Et enfin, le passage de l'ensemble du Québec en zone verte annoncé le mois dernier s'est concrétisé. Cet été, notre musique se fera entendre dans toutes les régions, en salle et en festival, par des centaines, voire parfois des milliers de spectateurs.

Nous savons qu'il ne faut pas crier victoire trop vite, mais à l'aube de cet été qui s'annonce festif et réjouissant pour la musique, permettez-nous de souligner la fierté qui nous anime lorsqu'on regarde tout ce qui a été accompli par les entreprises du secteur musical au cours des 15 derniers mois.

En temps normal, dans le milieu de la musique, 85% des revenus sont autonomes : un fait plutôt rare dans le milieu culturel local, qui a rendu notre secteur particulièrement vulnérable aux effets de la pandémie. Le spectacle compte à lui seul pour plus de la moitié de ces revenus. Heureusement, les gouvernements ont rapidement compris qu'il était essentiel d'accorder aux entreprises du milieu les moyens de maintenir leurs investissements au bénéfice de l'ensemble de la chaîne.

Le dynamisme du milieu pendant toute la durée de la pandémie témoigne de l'efficacité de ces aides d'urgence : on compte au moins autant de lancements d'albums que lors d'une année « normale » ; sans compter les innombrables propositions innovantes qui ont été développées, en parallèle des spectacles présentiels qui ont été présentés chaque fois que cela a été possible devant des foules réduites, mais enthousiastes.

~~S'assurer de maintenir en place une structure industrielle solide était essentiel pour permettre au~~

plus grand nombre possible d'artistes de continuer de créer et au public d'accéder à cette production. Ne l'oublions pas : les artistes et entrepreneurs du milieu québécois de la musique évoluent dans un environnement très concurrentiel où une majorité de joueurs sont étrangers et bénéficient de moyens colossaux en comparaison des nôtres. La pandémie a encore accentué cette concurrence et la relance sera exigeante.

Continuons de donner les moyens à notre musique d'être entendue, cela est plus nécessaire que jamais !

Reconduction des programmes d'aide au spectacle en lien avec la COVID-19

Diffusé le mardi 31 août 2021

Au CALQ et à la SODEC, les mesures sont prolongées jusqu'au 31 décembre 2021.

Devant le maintien de mesures sanitaires importantes, le gouvernement du Québec a prolongé en août les deux programmes soutenant le spectacle vivant dans le contexte de la pandémie jusqu'au 31 décembre 2021. Il s'agit de [**l'Aide temporaire à la représentation de spectacles de musique et de variétés**](#) à la SODEC et de la [**Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois**](#) au CALQ.

[**Annoncés en octobre 2020**](#) dans la foulée de l'annonce de la refermeture des salles après le premier été de la pandémie, les programmes ont été reconduits dans le [**budget d'avril 2021**](#). Ils étaient initialement en vigueur au moins jusqu'au 31 août 2021.

La SODEC en a fait l'annonce publiquement le 26 août et le CALQ a quant à lui avisé tous les organismes ayant bénéficié des premières phases.

Consultations prébudgétaires fédérales 2022

Diffusé le mardi 31 août 2021

L'ADISQ demande un soutien adapté au contexte sanitaire actuel.

Le 6 août dernier, l'ADISQ a déposé auprès du comité permanent des finances un mémoire présentant ses demandes financières en vue du prochain budget fédéral.

À cette occasion, l'Association a présenté un argumentaire et des recommandations visant la mise en place d'un soutien en phase avec les défis engendrés par la crise de la COVID-19, la musique faisant partie des secteurs les plus durement et durablement touchés par la pandémie. Alors que la rentabilité n'est toujours pas envisageable en raison d'un accès au public encore restreint, il est nécessaire de maintenir les investissements soutenant la production et la commercialisation de la musique enregistrée et vivante.

De plus, l'ADISQ a réitéré des demandes structurantes qui étaient nécessaires avant même que la pandémie ne survienne, notamment la pérennisation du [soutien annuel de 10 millions octroyé en 2019](#), à ce jour garanti jusqu'en 2023, ainsi que l'ajout d'un soutien spécifique à la production de contenus audiovisuels musicaux (comme les vidéoclips, par exemple).

Une rentrée sous le signe de la collaboration

Diffusé le jeudi 30 septembre 2021

Mot du président et de la directrice générale et vice-présidente aux affaires publiques.

Une rentrée bien différente des autres s'amorce à l'ADISQ !

D'abord, vous le voyez par l'image qui coiffe ce texte : Eve Paré, nouvelle directrice générale et vice-présidente aux affaires publiques, est maintenant bien en poste. Choisie par le conseil d'administration à l'issue d'un processus diligent et chapeauté par une firme spécialisée en ressources humaines, elle a impressionné par son parcours riche et diversifié. Un changement à la direction générale, ce n'est jamais anodin pour une organisation, mais le défi qui s'amorce pour l'ADISQ, qui comptait sur la vision et le talent de Solange Drouin depuis 29 ans, est de taille. C'est avec confiance et enthousiasme que nous y plongeons ensemble ! Malgré les circonstances très difficiles découlant de la pandémie, Solange laisse derrière elle une association en pleine santé, qui compte sur une équipe loyale, compétente et dévouée. Solange, laisse-nous une fois de plus te remercier pour le travail – colossal – accompli.

La rentrée est aussi marquée par des changements dignes de mention au conseil d'administration de l'ADISQ. En effet, le 28 septembre dernier, des élections ont eu lieu. Vous pouvez prendre connaissance de sa composition pour l'année à venir dans le présent mensuel. Vous remarquerez sans doute qu'il compte dorénavant 13 membres plutôt que 15, sans compter que deux postes ont été modifiés : l'un est maintenant réservé à une entreprise de la relève non-membre de l'ADISQ et l'autre, à une personne ayant des compétences avancées en lien avec le marketing numérique et l'intelligence d'affaires. Ces changements ont été faits dans un esprit de saine gouvernance et dans l'optique de rendre notre conseil d'administration encore plus efficace, agile et engagé.

Ces transformations s'accompagnent d'un désir d'interpeller davantage les membres de l'ADISQ afin qu'ils soient nombreux à participer à des comités. L'année 2021-2022 nous réserve encore de très grands défis. C'est ensemble que nous les relèverons.

Bonne rentrée !

Financement : un nouveau programme et trois reconduits

Diffusé le jeudi 30 septembre 2021

En septembre, des annonces en financement ont eu lieu au CALQ, à la SODEC et à Musicaction.

Dans le cadre du financement supplémentaire au Fonds de la musique du Canada annoncé le 6 août dernier, Musicaction vient de rendre public le lancement d'un nouveau programme : [Axe 2 – Soutien aux concerts devant public](#). La date limite pour transmettre une demande d'aide financière est le jeudi 21 octobre 2021, 17h.

Rappelons également que le gouvernement du Québec a prolongé en août les deux programmes soutenant le spectacle vivant dans le contexte de la pandémie jusqu'au 31 décembre 2021. Il s'agit de [l'Aide temporaire à la représentation de spectacles de musique et de variétés](#) à la SODEC et de la [Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois](#) au CALQ.

La SODEC a aussi annoncé [la Poursuite du volet 2 au programme d'aide aux initiatives innovantes pour les projets de relance culturelle](#). Les demandes des entreprises requérantes peuvent être soumises jusqu'au 31 décembre 2021.

La SODEC démarre une étude sur les dynamiques entrepreneuriales en musique

Diffusé le jeudi 30 septembre 2021

Les membres de l'industrie seront appelés à y contribuer.

La SODEC vient de mandater la firme Nordicity pour réaliser une étude sur l'état des lieux complet des dynamiques entrepreneuriales en musique au Québec. Celle-ci vise ainsi à faire un portrait des caractéristiques et diverses réalités du tissu entrepreneurial du milieu.

La SODEC et la firme ont fait part de leur volonté de travailler étroitement avec l'ADISQ et le RAM tout au long de l'étude. Les membres de l'industrie seront également invités à y participer de différentes façons, notamment par des sondages ou des entretiens.

Il est prévu qu'une version préliminaire de l'étude sera complétée en novembre 2021 et la version finale devrait être publiée en janvier 2022.

Préserver le fragile équilibre des arts de la scène

Diffusé le lundi 1 novembre 2021

Mot du président et de la directrice générale et vice-présidente aux affaires publiques.

Au début du mois, le milieu des arts de la scène a appris que dès le 8 octobre, les salles de spectacle pourraient, pour la première fois depuis le tout début de la pandémie, mettre en vente tous leurs billets disponibles, sans distanciation. Il faut certainement se réjouir de ce pas important vers un retour à la normale, mais malheureusement, cette nouvelle a été aussitôt assombrie par l'annonce, par le gouvernement, d'un recul quant au soutien financier octroyé par le CALQ et la SODEC depuis un peu plus d'un an pour mitiger les effets de la pandémie. En effet, il a dans un premier temps été annoncé que les deux mesures spéciales prendraient fin le 14 novembre, alors qu'elles avaient été confirmées au moins jusqu'en décembre 2021.

À n'en pas douter, cette décision témoignait d'une certaine méconnaissance de plusieurs réalités et défis vécus par le milieu des arts de la scène actuellement. D'abord, la vente de billets de spectacles est un travail de longue haleine. Ce n'est pas en quelques jours que l'on peut convaincre un vaste public de venir combler des sièges nouvellement disponibles, même en temps normal. Or, le retour à la normale n'est pas encore avéré : au contraire, le retour du masque obligatoire en tout temps pendant les représentations, le passeport sanitaire et les craintes toujours fortes d'une portion de la population face au virus sont autant de facteurs qui ralentissent la reprise.

Nous savons maintenant que cela a été rectifié : après plusieurs jours d'incertitude, le milieu a finalement eu la confirmation que l'aide temporaire au spectacle se poursuit jusqu'au 31 décembre 2021, une nouvelle accueillie avec soulagement. Des craintes importantes persistent néanmoins pour l'hiver et le printemps qui viennent. Les mesures seront-elles prolongées ? Dans le milieu, le constat est unanime : laisser tomber les arts de la scène maintenant aurait des effets néfastes pour plusieurs artistes et entreprises, au premier chef tous ceux et celles qui soutiennent des projets plus risqués - par exemple ceux d'artistes émergent(e)s ou œuvrant dans des genres nichés. L'ADISQ entend maintenir un dialogue constant et constructif avec les décideurs afin que des mesures transitoires soient déployées.

Sur une note plus positive, la semaine qui s'amorce s'annonce réjouissante. Les uns après les autres, nos Galas célébreront notre musique ainsi que celles et ceux qui lui donnent vie – des festivités qui culmineront ce dimanche, alors qu'une bonne partie de l'industrie sera rassemblée en chair et en os à la Place des Arts. Oui, l'an dernier, l'équipe de l'ADISQ a livré des Galas exceptionnels dans les circonstances, mais le plaisir de se retrouver en personne cette année ajoutera à n'en pas douter une forte dose de magie à cette soirée très attendue.

Félicitations encore à tou(te)s les nommé(e)s et au plaisir d'applaudir à vos côtés bientôt !

Des changements sont nécessaires : bâtissons-les ensemble

Diffusé le jeudi 2 décembre 2021

Mot du président et de la directrice générale et vice-présidente aux affaires publiques

Au cours des dernières semaines, notre industrie a été bien présente dans l'actualité. L'ADISQ, et par le fait même, les entreprises du milieu de la musique, ont été la cible de critiques. Nous croyons essentiel de prendre aujourd'hui la parole à ce sujet.

En musique, l'heure est grave. Depuis presque 20 ans maintenant, nous assistons à une fragilisation de notre écosystème, laquelle s'accroît à mesure que l'adoption des services d'écoute en continu se généralise. La crise de la COVID-19 a accéléré le phénomène. Nous voici en train d'émerger de deux années noires, sans avoir la certitude que la crise est bien derrière nous, au contraire.

Dans une telle situation, il ne faut sans doute pas s'étonner de constater que notre milieu dans son ensemble souffre et cherche des solutions pour assurer la pérennité d'une offre musicale locale forte, capable de continuer de se renouveler.

L'ADISQ, qui représente des femmes et des hommes qui se consacrent au développement des carrières des artistes d'ici, est à cet égard très active, sur plusieurs fronts à la fois.

En matière de relations de travail, que cela soit bien clair : nous avons une ferme volonté de réviser en profondeur les ententes collectives qui nous lient avec les associations d'artistes. L'heure n'est pas au rafistolage d'ententes désuètes et décalées des défis auxquels nous faisons face. Nous avons besoin d'ententes collectives modernes et souhaitons les construire dans un climat d'ouverture et de confiance, en dialoguant avec nos partenaires.

Ne nous trompons pas de cible : le marché québécois de la musique est petit et singulier. Depuis plus de 40 ans, notre musique rayonne et se fraie un chemin jusqu'aux oreilles et au cœur des Québécois dans des proportions impressionnantes. Parce qu'elle est belle, bien sûr, mais aussi parce que nous avons réussi à mettre en place toutes les conditions pour lui permettre d'atteindre ces succès.

Ces conditions sont à renouveler aujourd'hui - parce que les règles d'hier ne permettent plus à notre musique de rayonner comme elle le devrait.

Dans une [lettre ouverte signée par l'ADISQ et l'APEM](#) et parue jeudi dernier dans La Presse, ~~nous avons dévoilé en exclusivité des chiffres attendus depuis longtemps : sur les services d'écoute~~

en continu monitorés par MRC Data, la musique d'ici ne représentait, la dernière semaine d'octobre, que 7% des écoutes totales, une part bien inférieure à celles historiquement observées dans les ventes physiques (environ 45% à 50%) ou à la radio commerciale (65%).

Dans l'univers inéquitable et gravement déséquilibré des plateformes en ligne, la qualité de notre production musicale et les efforts imposants déployés pour la commercialiser ne peuvent suffire. Il faut réviser les règles du jeu. Entre le public et notre musique, se dressent de nouveaux partenaires obligés, puissantes entreprises, presque toujours étrangères, face auxquelles nous avons bien peu de poids.

Pour réussir, l'heure n'est pas à la division. Serrons-nous les coudes et travaillons ensemble à mettre en place les meilleures conditions pour faire vivre notre musique, entre nous et face à ces géants.

Le milieu des arts de la scène rencontre Nathalie Roy

Diffusé le jeudi 2 décembre 2021

Le GTFAS a demandé la prolongation de l'aide à la représentation du spectacle et un plan d'aide à long terme.

Le 5 décembre dernier, le Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène (GTFAS), dont l'ADISQ fait partie, a rencontré la ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy, pour faire un point sur la situation du secteur du spectacle et de ses besoins après près de deux ans de pandémie.

Le groupe a fait valoir les difficultés du secteur malgré le retour des jauges pleines en lien avec le fait qu'une partie du public n'est pas encore prêt à revenir en salle. Le besoin de prévisibilité, notamment en matière de financement, a également été souligné.

Sur la base de ces constats, le GTFAS a demandé un prolongement de l'aide à la représentation de spectacles jusqu'au 31 mars 2022 – ce qui a d'ailleurs été accordé le 29 novembre. Le groupe a également demandé un plan de soutien à long terme pour le milieu des arts de la scène, qui composera longtemps avec les effets de la crise.

Le GTFAS est formé de l'Association des diffuseurs spécialisés en théâtre (ADST), de l'Association des professionnels de l'industrie de l'humour (APIH), de l'Association professionnelle des diffuseurs de spectacles – RIDEAU, de l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ), de l'Association des salles de spectacle indépendantes du Québec (ASSIQ), du Conseil québécois de la musique (CQM), du Conseil québécois du théâtre (CQT), de En Piste — Regroupement national des arts du cirque, de La danse sur les routes du Québec, de Les Voyagements — Théâtre de création en tournée, du Regroupement québécois de la danse (RQD), des Scènes de musique alternatives du Québec (SMAQ) et de Théâtres Unis Enfance Jeunesse (TUEJ).

Consultations prébudgétaires provinciales 2022-2023

Diffusé le jeudi 3 février 2022

L'ADISQ demande un soutien adapté à la crise qui se prolonge ainsi que pour la relance.

Le 28 janvier 2021, l'ADISQ a rencontré le cabinet du ministre des Finances dans le cadre des consultations prébudgétaires. À cette occasion, l'Association a présenté des demandes en lien avec les impacts de la pandémie de COVID-19 sur le spectacle et sur l'enregistrement sonore. À court terme, elle a demandé le maintien des mesures d'aide au spectacle. À moyen et à long terme, des mesures supplémentaires adaptées à la situation devront aussi être octroyées.

Plus précisément, afin de maintenir les investissements nécessaires à la production et à la diffusion de spectacles déficitaires en raison des contraintes sanitaires, l'Association a d'abord demandé la reconduction de l'aide temporaire au spectacle, qui se traduit au CALQ par la [Mesure particulière à la diffusion de spectacles](#) et à la SODEC par l'[Aide temporaire à la représentation de spectacles de musique et de variétés](#). L'Association a saisi cette occasion pour rappeler l'[efficacité de ces programmes](#). L'ADISQ a aussi demandé qu'ils demeurent en place pour une période d'au moins trois mois après le retour des spectacles à pleine jauge.

Soulignant l'importance d'un soutien à moyen et long terme pour mitiger certains des effets plus durables de la pandémie et poser les bases d'une relance solide et pérenne, l'ADISQ a aussi demandé que les programmes d'aide aux entreprises en musique continuent d'être bonifiés afin de tenir compte de la situation pandémique. Elle a en outre plaidé pour la reconduction de l'aide aux projets de relance culturelle.

Pour l'ADISQ, ces aides permettraient de fournir aux entreprises du secteur des moyens accrus pour la commercialisation dans un contexte d'engorgement de l'offre, de favoriser l'embauche et la rétention d'une main-d'œuvre spécialisée et de maintenir les investissements dans des projets plus risqués.

Fermeture des salles de spectacle : rencontre avec le ministre du Patrimoine canadien Pablo Rodriguez

Diffusé le jeudi 3 février 2022

Plusieurs associations québécoises des arts de la scène ont pu exprimer au ministre les besoins du secteur.

Le 14 janvier 2022, le Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène, qui rassemble plusieurs intervenants clés du milieu québécois des arts de la scène dont l'ADISQ, a rencontré le ministre du Patrimoine canadien, Pablo Rodriguez. L'organisation a présenté un portrait des impacts de la plus récente vague de la COVID-19 sur le milieu ainsi que des demandes de soutien.

La fatigue des équipes, les enjeux liés à la main d'œuvre et l'impact à long terme de la pandémie sur les projets à risque, qu'ils soient d'artistes émergents ou de niche, ont été mis de l'avant.

Trois types de besoins ont été identifiés:

- 1) la reconduction de mesures économiques ciblées par le biais d'organes existants, comme le Conseil des arts du Canada et Musicaction;
- 2) la reconduction de mesures économiques générales telles que la subvention salariale, l'aide au loyer et la PCRE;
- 3) des mesures à long terme pour la reconstruction et la relance du secteur.

Le Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène a vu le jour en 2014 afin de constituer un lieu de réflexion commun sur la fréquentation des arts de la scène. Il se compose aujourd'hui de :

ADISQ - Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo

ADST - Association des diffuseurs spécialisés en théâtre

APIH - Association des professionnels de l'industrie de l'humour

ASSIQ - Association des salles de spectacles indépendantes du Québec

Association professionnelle des diffuseurs de spectacles - RIDEAU

Conseil québécois de la musique

Conseil québécois du théâtre

En Piste, Regroupement national des arts du cirque

La danse sur les routes du Québec

Les SMAQ, Les Scènes de Musiques Alternatives du Québec

Les Voyagements - Théâtre de création en tournée

Regroupement québécois de la danse

TUEJ (Théâtres Unis Enfance Jeunesse)

Plongeon optimiste, mais réaliste, vers la relance

Diffusé le mercredi 2 mars 2022

Mot du président et de la directrice générale.

Il y a moins d'un mois, notre milieu s'inquiétait encore du manque de prévisibilité dans lequel nous étions plongés, malgré l'expérience de presque deux années de pandémie. Les spectacles du printemps pourraient-ils avoir lieu à pleine jauge ? Même les festivals exprimaient publiquement des préoccupations pour la saison estivale.

Puis, les choses ont déboulé à toute vitesse et nous voici, enfin, de l'autre côté de cette cinquième vague, inattendue et catastrophique. Dès le 14 mars, les artistes pourront même se produire dans des salles combles, face à un public debout. Notre été s'annonce (presque) normal. Enfin, nous sentons que nous toucherons à cette période attendue depuis deux ans : la relance.

C'est donc avec optimisme, mais aussi réalisme que nous entrons dans cette nouvelle phase. Nous souhaitons ardemment que cette vague ait été la dernière, mais si ce n'est pas le cas, elle doit avoir été la dernière à malmener autant le milieu des arts de la scène.

Les dommages laissés par les deux dernières années dans l'écosystème sont profonds et multiples : le lien avec le public est fragilisé, des enjeux criants de main-d'œuvre se font sentir dans tous les maillons de la chaîne, l'engorgement des calendriers pour les années à venir mettra des bâtons dans les roues de tous ceux qui tenteront de soutenir des projets risqués - qu'ils soient d'artistes émergents ou de niche.

L'ADISQ, que ce soit à titre individuel ou aux côtés de plusieurs partenaires des arts de la scène, multiplie les rencontres pour que ces messages soient entendus. Si rien n'est jamais gagné, il est essentiel de reconnaître que notre secteur se sent, malgré les difficultés, entendu. Ainsi, c'est avec espoir que nous tournons notre regard vers le budget du Québec, qui sera rendu public le 22 mars. Souhaitons que les bases d'un véritable plan de relance s'y dessinent et qu'elles soient soutenues par des sommes conséquentes.

Parce qu'en ces temps incertains, notre musique, belle, singulière et rassembleuse, est essentielle.

Variant Omicron : des aides supplémentaires d'urgence pour le secteur culturel

Diffusé le mercredi 2 mars 2022

Le gouvernement du Québec accorde 58,5 M\$ au milieu culturel, dont 15 M\$ pour le spectacle et la musique.

Le 17 février, le gouvernement du Québec a [annoncé](#) des investissements supplémentaires de 58,5 millions de dollars pour le milieu culturel. Parmi cette somme, 12 millions de dollars ont été octroyés au CALQ afin de maintenir la Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois et trois millions de dollars ont été versés à la SODEC pour la reconduction du Programme d'aide aux projets de relance culturelle. L'ADISQ a [salué](#) l'injection de ces sommes supplémentaires, qui visent à permettre au CALQ et à la SODEC de maintenir en place des programmes essentiels en période de fermeture de salles. Enfin, deux millions de dollars supplémentaires ont été dévolus au Fonds d'urgence pour les artistes et travailleurs culturels des arts de la scène, géré par le Fondation des artistes.

Précisons que ces aides sont versées à titre de soutien d'urgence à la suite de la fermeture des salles de spectacle en décembre en raison du variant Omicron. L'ADISQ tourne maintenant son regard vers le budget, qui sera rendu public le 22 mars, et espère y découvrir un véritable plan de relance répondant aux défis qu'elle a présenté au gouvernement lors des [consultations prébudgétaires](#).